



Vous êtes ici : [Accueil](#) | [Musiques](#) | Pratiques collectives

Pratiques collectives

Mise à jour le : 01.09.2014 | 14h47

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Les nouvelles inscriptions pour l'année 2017-2018 débuteront **le samedi 24 juin 2017 à 10 h.**

La plateforme d'inscription en ligne sera alors accessible sur ce site internet.

Cette plateforme vous permettra de :

- déposer votre souhait d'inscription en ligne,
- vous positionner sur un créneau de **rendez vous individuel d'inscription.**

Des créneaux seront proposés pour les journées de samedi 1er juillet, mercredi 5 juillet ou samedi 8 juillet 2017.

Lors de ce rendez-vous, votre demande d'inscription sera étudiée avec vous en fonction des places disponibles dans l'établissement.

(A noter : les souhaits d'inscriptions seront traités par ordre de rendez-vous et limités aux places disponibles. Seules les 144 premières demandes seront reçues en rendez-vous, au-delà les demandes seront mises en attente.)

À consulter dans cette rubrique



Orchestre symphonique



Quatuor à cordes



Pizz



Arco



Musique de chambre



Ensemble de guitares



Ensemble à vents



Petits cuivres



Collectif d'impro



Jazz



Tellenig 1 et 2



CMAD Trad Orchestra



Ensemble de pratiques amateurs



Poly'sons



Les Enchanteurs



Les Métamorphoses



Chamade



Grand chœur



Coordination : Anne Ledru

L'engagement d'un apprenti musicien dans une pratique collective (un orchestre de jazz, de cordes, de harpes, de vents, ou encore symphonique ; un ensemble plus réduit de quelques musiciens comme c'est le cas de la musique de chambre) est ce qui donne sens à tous les efforts qu'il va fournir pour jouer de son instrument le mieux possible.

Le CMAD a mis en place la possibilité de jouer avec les autres dès le début du cursus d'apprentissage. Les ensembles sont adaptés au niveau de chacun et plusieurs styles et esthétiques y sont représentés et abordés : les chœurs d'enfants et d'adultes, l'orchestre à vents, l'orchestre à cordes, l'orchestre symphonique, les ensembles de jazz, d'improvisation, et les ensembles de musiques traditionnelles.

Chaque année, en plus de ces ensembles réguliers, les élèves-musiciens sont impliqués dans des projets plus ponctuels où ils peuvent rencontrer un artiste, une esthétique nouvelle, s'intégrer à un projet plus large.

Par ailleurs ces ensembles sont en relation étroite avec les manifestations culturelles du CMAD, ce qui permet aux jeunes musiciens de se mettre en situation de jeu en public, part importante du processus d'apprentissage.

Les pratiques collectives sont le centre de l'apprentissage que peut proposer le CMAD en tant qu'établissement d'enseignement spécialisé. Elles constituent un élément déterminant pour la progression de l'élève tout au long de son parcours de musicien en devenir.

Conservatoire de musiques et d'art dramatique

5 rue des Douves
29000 Quimper
Tél. 02 98 95 46 54
Fax 02 98 95 13 81
accueil.cmad@quimper.bzh

Horaires d'ouverture de l'accueil

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h
Le mercredi :
8h45-12h30 / 13h30-18h30
Fermé le samedi

À TÉLÉCHARGER

[tableau récapitulatif des pratiques collectives 2014-2015](#)